

La CEA bâtit les bases d'une économie numérique africaine créatrice d'innovations

Mactar Seck

Chef de la section de l'Innovation et de la Technologie de la Commission économique des Nations unies pour l'Afrique (CEA)
seck8@un.org

Interview réalisée par

Ibrahima Kane

Juriste, spécialiste en droits humains
psykane@yahoo.fr

&

Mame-Penda Ba

Professeure de science politique, université Gaston-Berger, Sénégal
Rédactrice en chef de *Global Africa*
mame-penda.ba@ugb.edu.sn

How to cite this paper:
Seck, M. (2024). La CEA bâtit les bases d'une économie numérique africaine créatrice d'innovations. *Global Africa*, (8), pp. 196-202.
<https://doi.org/10.57832/99cq-pq66>

Received: November 20, 2024
Accepted: December 11, 2024
Published: December 20, 2024

© 2024 by author(s). This work is openly licensed via [CC BY-NC 4.0](https://creativecommons.org/licenses/by-nc/4.0/)



Ibrahima Kane et Mame-Penda Ba

Cher M. Seck, nous sommes très heureux de vous accueillir dans le cadre du numéro spécial que la revue Global Africa consacre à l'économie numérique en Afrique. C'est un honneur de vous compter parmi nos contributeurs, en votre qualité d'expert œuvrant au sein des Nations unies. Votre parcours exceptionnel en tant que chercheur avec de nombreuses distinctions, dont la dernière en date est le [prix ICT](#), renforce encore notre enthousiasme. Pourriez-vous vous présenter à nos lecteurs ?

Mactar Seck

Merci beaucoup de m'avoir invité à cet entretien. Je suis spécialiste des technologies numériques et de l'innovation, avec plus de vingt ans d'expérience dans des domaines tels que les télécommunications, les TIC pour le développement (ICT4D), l'économie numérique, l'identité numérique, et les sciences et technologies de l'innovation (STI). Mon travail s'étend à des secteurs variés, allant de la stratégie des politiques numériques et des cadres réglementaires à des technologies avancées comme l'Internet des objets (IOT), les services en nuage, l'intelligence artificielle, les systèmes de paiement numérique et les infrastructures numériques.

Actuellement, je dirige la section Technologie et Innovation de la Commission économique des Nations unies pour l'Afrique (CEA) et je coordonne le Centre d'excellence numérique sur l'identité numérique, le commerce numérique et l'économie numérique. À ce titre, j'ai le privilège d'accompagner plusieurs pays africains ainsi que des organisations internationales et régionales dans la conception, la mise en œuvre et l'évaluation de leurs politiques et stratégies numériques pour accélérer la réalisation des objectifs de développement durable (ODD). Je suis également le point focal de la CEA pour le Sommet mondial sur la société de l'information (SMSI) et le Forum sur la gouvernance de l'Internet.

Avant de rejoindre la CEA, j'ai exercé plusieurs fonctions importantes au Sénégal, notamment comme directeur général de l'Autorité de régulation des télécommunications, secrétaire exécutif du Conseil supérieur de l'industrie du Sénégal, et chef de la division des téléservices et de l'innovation à Sonatel. En tant que chercheur principal au sein du groupe TDF C2R de France Télécom, j'ai également obtenu un brevet européen sur les systèmes de compression de données et d'images.

En 1996, j'ai eu l'honneur de recevoir le Grand Prix du président de la République du Sénégal pour les Sciences et l'Innovation. Je suis membre de l'Académie sénégalaise des sciences et techniques.

Ibrahima Kane et Mame-Penda Ba

Pourriez-vous nous présenter en quelques mots la CEA, cette commission des Nations unies dédiée spécifiquement au continent, et nous expliquer comment la CEA soutient l'Afrique dans le domaine du développement économique et social ?

Mactar Seck

La CEA, la Commission économique des Nations unies pour l'Afrique, fait partie du Secrétariat général des Nations unies. Elle est l'une des cinq commissions régionales des Nations unies, chacune étant dédiée à un continent. La CEA se concentre sur l'Afrique et son rôle est de soutenir le développement socio-économique des pays.

Nous intervenons dans de nombreux domaines au sein de la commission. Nous abordons des questions liées au développement économique et social, à la macroéconomie, au numérique, un secteur essentiel pour le développement comme vous l'avez si justement mentionné dans ce numéro. Nous travaillons aussi sur les questions liées à l'éducation, l'intégration régionale, aux statistiques, ainsi que sur les enjeux environnementaux et le changement climatique. Nous nous engageons également sur le renforcement des capacités à travers [l'Institut africain de développement économique et de planification](#) (IDEP), situé à Dakar.

La CEA soutient l'Union africaine, ainsi que ses États membres. En un sens, nous sommes un think tank, car de nombreuses politiques mises en œuvre ou adoptées par l'Union africaine sont initiées ou fortement soutenues par la CEA. Elle accompagne l'Union africaine dans le développement et la mise en œuvre de nombreuses politiques à l'échelle continentale. Par exemple, nous sommes impliqués dans des initiatives telles que la [ZLECAf](#), la transformation numérique et le commerce.

La CEA est composée de cinq bureaux sous-régionaux, chacun dédié à une région spécifique du continent africain : en Afrique centrale à Yaoundé, en Afrique de l'Ouest à Niamey, en Afrique du Nord à Rabat, en Afrique australe à Lusaka, et en Afrique de l'Est à Kigali, au Rwanda. Le siège de la commission se trouve en Ethiopie.

Ibrahima Kane et Mame-Penda Ba

La CEA a une particularité remarquable : elle est l'organisation qui a accueilli, en son siège à Addis-Abeba, la première réunion ayant conduit à la création de l'Organisation de l'unité africaine (OUA). Cela témoigne des liens étroits qui unissent les deux institutions, la CEA ayant contribué à la naissance même de cette organisation en 1963, devenue par la suite l'Union africaine en 2002.

Mactar Seck

Oui, il s'agit d'une union sacrée qui perdure depuis des décennies, remontant aux pères fondateurs de l'indépendance africaine. Récemment, en novembre 2024, nous avons inauguré [Africa Hall](#), qui a été rénové. C'est là que les premiers dirigeants africains se sont réunis pour fonder l'Union africaine, anciennement l'OUA. Nous avons également eu l'honneur d'organiser, en novembre 2024, une rencontre sur la gouvernance de l'Internet dans cette même salle, un événement marquant qui nous a permis de raviver la mémoire de ces moments historiques.

Ibrahima Kane et Mame-Penda Ba

Plus de soixante ans de vie commune, plus de soixante ans d'appui à l'Afrique. Aujourd'hui, si vous deviez faire un bilan, dans quels domaines particuliers pourriez-vous dire qu'il y a vraiment eu un progrès avec l'Union africaine ?

Mactar Seck

Je pense que des progrès ont été réalisés dans tous les domaines sociaux et économiques. Si l'on compare avec les années des indépendances, on observe une croissance notable du PIB dans de nombreux pays africains. Sur le plan éducatif, il est également évident que le système s'est considérablement développé à l'échelle du continent. Sur les plans économique, social et technologique, des avancées significatives ont été enregistrées. En ce qui concerne la technologie, qui est mon domaine, je peux affirmer qu'il y a eu des progrès notables depuis les années d'indépendance jusqu'à aujourd'hui. Certes des défis subsistent, mais le continent africain continue de progresser sur le plan technologique.

Ibrahima Kane et Mame-Penda Ba

Vous avez parlé des technologies. Aujourd'hui, l'Afrique s'engage dans une nouvelle orientation au plan économique. Elle essaie de développer une économie numérique avec notamment la ZLECAf. En quoi ce nouveau cap peut-il réellement contribuer au développement économique et social du continent ?

Mactar Seck

Tout d'abord, il est important de faire un constat sur le continent africain. En 2024, 38 % de la population africaine est connectée à Internet, un progrès notable par rapport aux années 2000 où ce taux était seulement de 2,6 %. Mais pourquoi le numérique est-il essentiel pour l'Afrique ?

En 2050, les jeunes Africains de moins de 35 ans représenteront 42 % de la population mondiale des jeunes. Cela fera de l'Afrique le continent le plus jeune du monde, ce qui constitue un atout majeur. Ce potentiel, combiné aux technologies émergentes comme l'intelligence artificielle, la nanotechnologie ou la technologie blockchain, place l'Afrique dans une position unique pour jouer un rôle clé dans l'économie mondiale de demain. Pour exploiter ce potentiel, il est impératif de former nos jeunes à ces nouvelles technologies, en particulier à l'intelligence artificielle. Parallèlement, il est crucial de créer un environnement favorable au développement des infrastructures technologiques, en impliquant davantage le secteur privé. Les gouvernements, de leur côté, doivent jouer un rôle de facilitateur en soutenant les entreprises et en favorisant l'expansion des marchés.

Ainsi, l'Afrique pourra non seulement tirer profit de ces nouvelles technologies, mais également passer du statut de simple consommateur à celui de producteur. C'est une transformation essentielle, car le continent dispose déjà des atouts nécessaires. Par exemple, si l'on observe le dynamisme

des industries culturelles, comme Nollywood (l'industrie cinématographique nigériane), ou celles émergentes au Ghana, au Burkina Faso, au Sénégal et au Maroc, il est évident que l'Afrique possède un potentiel énorme. Ces industries, basées sur les technologies de l'information, peuvent jouer un rôle déterminant dans l'accélération du développement économique du continent.

Ibrahima Kane et Mame-Penda Ba

Parmi tous les projets que vous venez de mentionner, notamment ceux liés aux infrastructures, sur lesquels la CEA travaille-t-elle avec l'Union africaine pour vraiment booster cette économie numérique ?

Mactar Seck

Nous travaillons sur de nombreux chantiers pour dynamiser l'économie numérique en Afrique. D'ici 2025, cette économie numérique devrait représenter 180 milliards de dollars pour le continent, une opportunité considérable. Plusieurs défis doivent être relevés, et la CEA travaille activement sur ces fronts, en collaboration avec l'Union africaine et les États membres. Toutefois, pour atteindre cet objectif, certains préalables sont indispensables.

Le premier enjeu est celui de la connectivité. Aujourd'hui, seulement 38 % de la population africaine est connectée à Internet, un chiffre qui tombe à 25 % dans les zones rurales. À cela s'ajoute un écart notable de 13 points entre les hommes et les femmes en matière d'accès à Internet. Ces inégalités freinent le développement de l'économie numérique. Pour y remédier, la CEA met en avant des politiques favorisant l'investissement du secteur privé dans les infrastructures, tout en encourageant l'utilisation de technologies adaptées aux réalités du continent.

Un autre chantier essentiel est l'harmonisation des politiques à l'échelle régionale et continentale. L'intégration économique, notamment avec la mise en œuvre de la ZLECAf, nécessite des cadres réglementaires cohérents. L'objectif est de transformer le continent en un espace numérique unifié, prêt à s'imposer sur la scène mondiale.

La sécurité des réseaux est également au cœur des priorités. La cybercriminalité représente 10 % du PIB africain. C'est un enjeu sur lequel il est crucial de porter une attention particulière. En effet, sans une mise en place des outils adéquats et une politique de renforcement des capacités, ainsi que des mesures efficaces pour lutter contre ce fléau, tous les investissements réalisés pour le développement du numérique en Afrique risquent de devenir inutiles à cause de la cybercriminalité. C'est une menace qui dépasse la simple violation de données personnelles. Elle touche à la souveraineté des États, au terrorisme et à la stabilité des nations. Pour contrer ces risques, la CEA, avec l'appui de l'Union africaine et ses pays membres ainsi que celui de ses partenaires, développe des stratégies robustes, renforce les capacités locales et met en place des infrastructures telles que le Centre africain de cybersécurité au Togo.

Parallèlement, la formation et l'innovation sont des leviers essentiels pour préparer l'avenir. Avec 42 % de jeunes Africains d'ici 2050 dans la population mondiale, le continent dispose d'un vivier exceptionnel de talents. La CEA plaide pour un accès accru à la formation aux nouvelles technologies et pour la promotion de l'innovation. Toutefois, elle souligne qu'il faut éviter une régulation trop stricte qui pourrait freiner l'émergence de solutions novatrices, notamment dans des domaines comme l'intelligence artificielle, la nanotechnologie ou la biotechnologie.

La question des données est également importante. En effet, les données représentent maintenant le « nouveau pétrole » et constituent un autre axe stratégique. Une gestion efficace de ces données peut générer de la valeur ajoutée et des emplois, tout en assurant la souveraineté numérique du continent.

Enfin, la CEA travaille à rendre cette transition numérique inclusive. Qu'il s'agisse des habitants des zones rurales, des femmes ou des personnes en situation de handicap, chacun doit pouvoir participer à cette révolution. L'accès universel à Internet, considéré comme un droit fondamental, est un objectif clé.

À travers ces initiatives, la CEA, en partenariat avec l'Union africaine et les gouvernements africains, bâtit les bases d'une économie numérique qui ne se contentera pas de consommer des innovations, mais en deviendra un acteur central. L'Afrique, forte de son dynamisme et de son potentiel, a tout pour jouer un rôle déterminant dans l'économie numérique mondiale.

Ibrahima Kane et Mame-Penda Ba

Dans vos propos précédents, vous avez mentionné à deux reprises un terme clé, celui de la souveraineté. Pensez-vous que les États africains peuvent vraiment revendiquer une certaine souveraineté lorsqu'ils ne sont pas capables de produire les infrastructures qui sont au cœur de cette économie numérique ? Vous avez parlé de beaucoup de choses pour lesquelles nous sommes toujours défaits, alors, comment pouvons-nous aspirer à la souveraineté si nos États demeurent inefficaces ?

Mactar Seck

Vous soulevez un point crucial. Comment pouvons-nous aspirer à une souveraineté numérique lorsque, actuellement, l'Afrique ne représente que 0,1 % des plateformes mondiales ? Comment revendiquer une souveraineté numérique quand l'Afrique représente moins de 1 % des recherches dans le domaine des technologies ? Il est certain qu'il faut commencer quelque part. Aujourd'hui, je pense qu'il existe une prise de conscience parmi tous les États africains, qu'il est impératif d'atteindre cette souveraineté numérique pour pouvoir exister dans le monde de demain. Ce monde est déjà en train de se construire, et il est résolument numérique. Dans toutes les activités d'aujourd'hui, le numérique est désormais intégré. Il est donc essentiel de prendre cela en compte.

Je suis heureux de vous dire que les pays africains en sont pleinement conscients. Nous les soutenons dans des domaines clés tels que la formation, le renforcement des capacités, la propriété intellectuelle – qui est fondamentale pour stimuler la recherche et l'innovation –, ainsi que dans l'élaboration des cadres et des outils réglementaires nécessaires pour se protéger à l'échelle nationale, continentale et mondiale. Ce n'est pas un processus qui se réalisera du jour au lendemain, mais ce qui est important, c'est qu'il y a une véritable prise de conscience et de nombreuses initiatives en cours dans plusieurs pays africains. Je suis convaincu qu'avant 2030, à la fin des objectifs de développement durable, l'Afrique sera en mesure de revendiquer sa souveraineté numérique.

Ibrahima Kane et Mame-Penda Ba :

Vous dites vous-même que dans cette quête de souveraineté, la recherche a une place importante. Quelles actions la CEA mène-t-elle pour appuyer l'université africaine dans le domaine du développement des technologies et de l'économie numérique ?

Mactar Seck

Dans le domaine de l'économie numérique, nous déployons de nombreuses initiatives pour soutenir les universités. Nous avons créé une [alliance des universités africaines](#), une plateforme d'échanges visant à favoriser le partage de connaissances sur les avancées technologiques et les outils les plus récents dans ce domaine. Nous avons également lancé un concept appelé « [Origin](#) », qui consiste à résoudre les problèmes africains par des solutions africaines. Ce concept est en cours de promotion dans plusieurs universités et pays.

Concernant la recherche, bien que ce soit principalement le domaine de l'Unesco, nous collaborons également avec certaines universités. Il y a deux ans, nous avons établi le [Centre africain de recherche sur l'intelligence artificielle](#), situé au Congo, afin de développer les capacités intellectuelles du continent dans divers secteurs tels que l'agriculture, la santé, l'économie, l'environnement, et bien d'autres. Par ailleurs, nous sommes en train de créer le [Steam Center](#) à Kigali, au Rwanda, pour fournir à la jeune génération les outils nécessaires pour être prête à relever les défis de demain.

Ibrahima Kane et Mame-Penda Ba

Et dans ce processus, quelle place occupent les communautés économiques régionales (CER) dans vos programmes ?

Mactar Seck

Les CER ont été créées par la CEA, et nous veillons à les inclure dans toutes nos initiatives. Il est essentiel d'adopter une approche qui soit à la fois nationale, sous-régionale et continentale. C'est au niveau sous-régional que les CER jouent un rôle clé, avant de passer à une démarche continentale. Nous collaborons étroitement avec l'ensemble des communautés régionales à travers le continent. Dans le secteur des technologies, par exemple, nous travaillons avec elles sur des questions d'harmonisation des politiques, en matière de technologie, de sciences et d'innovation. Les CER représentent un cadre très important pour le développement du continent.

Ibrahima Kane et Mame-Penda Ba

L'Union africaine a lancé la ZLECAf dans le cadre de l'Agenda 2063. Si vous deviez en faire une évaluation à ce stade et analyser la trajectoire qu'elle suit, pensez-vous que nous sommes sur la bonne voie ? Selon vous, cette nouvelle approche économique de l'Union africaine peut-elle réellement aider les États africains à surmonter leurs défis économiques ?

Mactar Seck

La CEA a largement contribué à la mise en place de la ZLECAf, qui représente une approche très positive pour l'économie africaine et l'intégration régionale du continent. Il est vrai que le démarrage a été un peu difficile, mais aujourd'hui, je pense que la ZLECAf va dans le bon sens. Davantage de pays y adhèrent, et de nombreuses initiatives sont en cours autour de cette zone. La CEA joue également un rôle clé dans son développement. Par exemple, pendant la pandémie de Covid-19, nous avons créé une plateforme pour permettre aux États africains d'acheter directement des masques, des ventilateurs et des vaccins, afin de lutter contre la crise sanitaire. En parallèle, nous avons mis en place une plateforme économique au sein de la ZLECAf qui facilite les échanges commerciaux entre les pays africains. Cette plateforme a, par exemple, fourni des engrais à plusieurs pays africains durant la crise liée à la guerre en Ukraine. Ces actions montrent que la ZLECAf fonctionne bien, et bien que son démarrage ait été lent, tous les pays africains prennent désormais conscience de son importance. Je suis donc très optimiste quant à l'avenir de la ZLECAf et je suis convaincu qu'elle sera un outil crucial pour l'intégration du commerce en Afrique d'ici 2030 et 2050.

Ibrahima Kane et Mame-Penda Ba

L'Union africaine suit une nouvelle trajectoire pour offrir des solutions adaptées aux jeunes Africains que vous avez mentionnées précédemment. Dans ce contexte, qu'en est-il de la CEA ? Puisqu'elle a adopté une stratégie renouvelée, avec de nouvelles méthodes de travail et approches, quelles sont les nouvelles initiatives de la CEA pour accompagner cette transformation ?

Mactar Seck

Je pense que la CEA est engagée depuis plusieurs années dans une dynamique de transformation structurelle du continent. Récemment, de nombreuses initiatives ont été mises en place dans ce sens. Vous avez pu constater que la CEA concentre désormais beaucoup de ses efforts sur des domaines clés tels que la technologie, la formation des jeunes, le renforcement des capacités, la promotion de l'innovation et l'accompagnement de l'Afrique dans l'élargissement de son processus économique. Nous menons également des études sur la fiscalité, en particulier sur la façon d'utiliser la taxation numérique pour améliorer la collecte des revenus et créer davantage d'emplois pour les jeunes. La CEA est donc pleinement impliquée dans cette dynamique et continuera à soutenir l'Union africaine dans la mise en œuvre de sa nouvelle politique.

Ibrahima Kane et Mame-Penda Ba

Tout cela va-t-il changer les rapports économiques internationaux à l'échelle mondiale ?

Mactar Seck

Oui, cela va changer, incha'Allah. L'avantage de l'Afrique réside dans son dividende démographique. Ce potentiel peut être pleinement exploité, mais cela nécessite une condition fondamentale : la formation de nos jeunes. Il est aussi crucial de mettre en place des politiques attractives au niveau national, sous-régional et continental, qui favorisent le développement et l'investissement du secteur privé dans tous les domaines économiques. Il faut également faciliter l'accès des entreprises privées africaines aux marchés à travers le continent. Si nous parvenons à réaliser cela à tous ces niveaux, l'Afrique jouera un rôle clé dans le monde de demain.